



JANVIER 2023
N° 1

AU SOMMAIRE

PAGE

2 Le mot du président

**Nouvelle année,
nouvelles règles**

PAGE

3 Assemblée générale de la section
Le 11 mai à Montfaucon

PAGES

3/5 Rapports des présidents de commissions
Première partie

PAGE

5 La rubrique juridique
**Perte de maîtrise
et retrait de permis**

PAGE

6 Commission de circulation
**Nouveaux cours
Conduire aujourd'hui**

PAGE

7 TCS Camping-Club Jurassien
**Assemblée générale le
25 mars à Rebeuvelier**

PAGE

8 Commission des loisirs
**Les premiers voyages
de 2023**

**Délai de reddition des textes à
paraître dans l'encart 2/2023:
1^{er} mars**



Maxime Rohrbach, président de la commission juniors, devant l'affiche du « Chat potté 2: la dernière quête », entouré de deux jeunes spectateurs ravis, Zayden (à gauche) et Noah. En médaillon: manifestement, les enfants étaient aux anges dans la salle de cinéma.

Commission juniors

Plein succès pour une séance de cinéma à Delémont

Le dimanche 18 décembre dernier, la commission juniors, présidée par Maxime Rohrbach, a mis sur pied une séance de cinéma à l'intention des membres de la Section jurassienne du TCS et leur famille.

Bien lui en a pris! En effet, en quelques jours à peine, le total des inscriptions avait été atteint. En tout, ce sont donc 130 personnes qui ont pu assister, en matinée et à la satisfaction générale, au film « Le Chat potté 2: la dernière quête », à Cinemont, à Delémont, après avoir chacun reçu un paquet de pop-corn et une boisson.

À l'entracte, petits et grands se sont vu offrir une douceur de la part de la section, ainsi que, à l'issue de la projection, un petit cadeau sous la forme d'un jeu de cartes pour enfants.

Les spectateurs sont tous repartis enchantés. Ce qui a fait dire à Maxime Rohrbach que cet événement pourrait devenir récurrent à la fin de chaque année, soit un joli cadeau de Noël avant l'heure, qui pourrait aussi essaimer du côté du Jura bernois, qui constitue également la zone de chalandise de notre section.

Une initiative qui représente une excellente publicité d'image pour celle-ci, à plus forte raison auprès des plus jeunes. dw

CONTRÔLES OFFICIELS

Tous les véhicules en circulation disposant d'une plaque minéralogique sont soumis aux contrôles périodiques officiels.

Les voitures de tourisme doivent subir les contrôles suivants :

- pour la première fois cinq ans après leur première mise en service; ensuite après trois ans, puis tous les deux ans (5 – 3 – 2 – 2);
- les voitures mises en circulation en 2018 doivent subir un contrôle périodique.

IMPRESSUM

Section jurassienne du TCS
St-Germain 20, 2853 Courfaivre

Président de la section

Pierre-Arnauld Fueg, route de Fontenais 11,
2900 Porrentruy, tél. 079 372 66 74
Courriel: pafueg@cabinetfueg-law.ch

Rédaction / Président de la commission de communication / Publicité

Didier Walzer, 25, rue de la Penesse
2852 Courtételle,
courriel: didier.walzer@bluewin.ch

Point de contact TCS

Possibilité pour les membres de la Section jurassienne de prendre contact, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30, au numéro 079 288 39 38
courriel: celine.burkhalter@tcs.ch

Internet

Courriel: sectionju@tcs.ch
www.tcsju.ch
www.snowup-interjurassien.ch

PAO et impression

Pressor SA, Centre d'impression et d'arts graphiques, 6, route de Courroux,
2800 Delémont, www.pressor.ch

Tirage: 22.000 exemplaires

Parution: Six fois par an

Editeur: Touring Club Suisse, Genève

Le mot du président

Nouvelle année, nouvelles règles

Cher·ère·s Membre·s,

Chaque début d'année voit son lot de nouveautés législatives impactant plus ou moins la population, de manière positive ou non.

2023 ne déroge pas à la règle. En voici un aperçu :

depuis le 1^{er} janvier, la nouvelle loi fédérale sur les voies cyclables vise à améliorer ces dernières et à les rendre plus sûres. Les cantons et la Confédération sont désormais tenus de planifier et de réaliser des réseaux de voies cyclables.

Il est également possible d'aménager des zones 30 km/h et des zones de rencontre sur des routes non affectées à la circulation générale sans motif de sécurité routière ou de protection de certains usagers.

Il n'est plus nécessaire d'effectuer une expertise pour abaisser la vitesse maximale générale. Tout comme par le passé, l'aménagement de ces zones doit toutefois faire l'objet d'une décision formelle et d'une publication de la part des autorités. Il va de soi que la vitesse reste en principe limitée à 50 km/h sur les routes affectées à la circulation générale à l'intérieur des localités.

L'utilisateur qui s'engage à du covoiturage peut bénéficier de privilèges. Dans le trafic en mouvement, il peut par exemple utiliser certaines « Interdictions générales de circuler dans les deux sens », « Zones de circulation interdites aux voitures automobiles », les « Chaussées réservées aux bus » ou, en matière de parage, les « Parcages autorisés », « Parcages avec disque de stationnement » et « Parcages contre paiement ».

À partir du 1^{er} avril 2023, la législation sera adaptée pour permettre une accé-



lération de la procédure en cas de retrait du permis de conduire.

Il y aura désormais un régime d'exception bienvenu applicable aux conducteurs professionnels en cas de retrait de permis pour infraction légère, ce qui leur permettra d'effectuer les trajets nécessaires à l'exercice de leur profession pendant la durée du retrait.

Un nouveau permis de conduire au format carte de crédit sera introduit à la mi-avril 2023. Il sera plus difficilement falsifiable que la version actuelle et doté d'un design plus moderne. Les permis de conduire actuels au format carte de crédit restent néanmoins valables.

Certains y verront des réalisations bienvenues, d'autres des contraintes supplémentaires.

Il n'en demeure pas moins que ces nouvelles dispositions vont nécessiter de nombreux investissements ces prochaines années dans la sécurité routière. Dans ce domaine, une vie sauvée n'a pas de prix.

Le TCS soutient toutes les mesures qui favorisent la sécurité routière pour autant qu'elles ne mettent pas à mal la fluidité du trafic!

Pierre-Arnauld Fueg

107^e Assemblée générale de la Section jurassienne du TCS

Jeudi 11 mai 2023 à 18h30 à la salle de spectacles de Montfaucon

L'ordre du jour détaillé sera communiqué dans le bulletin 2/2023.

La soirée sera agrémentée d'une partie récréative.

Apéritif et repas : un apéritif et un repas réuniront ensuite tous les participants.

Les inscriptions ne seront possibles par talon et en ligne qu'entre le 30 mars et le 25 avril 2023 (dernier délai).

*TCS Section jurassienne
St-Germain 20
2853 Courfaivre*



Premiers rapports 2022 des présidents de commissions

TCS Camping-Club Jurassien

Tous les signaux sont au vert

Nous avons pu effectuer toutes les sorties prévues au programme.

Pour 2022, nous les avons concentrées sur du régional et je constate que cette formule va dans la direction des attentes de nos membres.

Le nombre d'adhérents au groupe campeurs a continué de croître de belle façon l'année dernière encore pour atteindre le

nombre de 318 membres, ce qui me réjouit fortement.

Le taux de participation aux sorties du club, ainsi que l'arrivée de nouveaux visages, ont légèrement augmenté, ce qui me fait très plaisir vu le travail fourni pour l'organisation des sorties.

J'aimerais également remercier tous les membres qui œuvrent à la bonne marche

du groupe, au comité pour son soutien et son engagement, ainsi qu'à vous tous, membres participants actifs et membres passifs.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une de nos prochaines sorties.

Florian Schmied



Commission juniors

Une sortie cinéma qui a cartonné fin 2022



4 Après deux années sous le signe du Covid, la commission juniors a pu renouer avec ses activités en 2022.

À l'été, en collaboration avec le groupe TCS Juniors Romandie, nous avons offert aux membres et non-membres la possibilité de se rendre au Paléo Festival de Nyon en bus en sécurité à un prix défiant toute concurrence.

Plus d'une centaine de personnes ont profité de cette offre et 6 chanceux ont eu le pri-

vilège de remporter des billets pour le festival ainsi que le transport grâce au concours organisé sur nos réseaux sociaux.

En fin d'année 2022, la commission a lancé une nouvelle activité avec une sortie cinéma pour les familles.

Ce sont ainsi 130 personnes qui ont profité de cette offre gratuite le dimanche 18 décembre dernier, à Cinemont, à Delémont.

Petits et grands ont eu le plaisir d'assister au film « Le Chat Potté 2 : La dernière quête » (voir première page).

Vu le succès remporté par cet événement, nul doute qu'il sera reconduit en 2023.

Maxime Rohrbach

Commission de communication

Couverture médiatique à large spectre



En 2022 comme lors des années précédentes, notre bulletin de section est resté le point central de communication entre le comité et les membres.

Il est à noter, et c'était aussi le cas lors des exercices précédents, que la pagination des six publications annuelles a été régulièrement étoffée, passant d'un nombre standard de 8 pages, à 12 et même parfois 16!

C'est réjouissant et ça reflète le dynamisme de notre section, qui a repris son rythme de croisière, voire l'a augmenté après la crise du Covid, qui avait mis entre parenthèses nos velléités organisationnelles.

Cet organe de communication traditionnel est appuyé par les réseaux sociaux Facebook et Instagram, très suivis, également par les non-membres. Ils permettent de toucher et d'intéresser un large

public aux activités régionales du TCS. Et favorisent sans doute aussi l'inscription de nouveaux membres.

En termes de communication externe, nous avons achevé notre campagne radiophonique En route sur Radio Fréquence Jura (RFJ) et Radio Jura Bernois (RJB) en été. Elle informait sur les thèmes d'actualité de la mobilité en donnant notamment la parole à divers experts du TCS.

La Section jurassienne a également été présente, ponctuellement, sur le front rédactionnel et publicitaire dans les médias régionaux.

Une couverture à large spectre que nous entendons évidemment poursuivre tout au long de 2023, à commencer par ce premier bulletin de l'année que vous tenez entre les mains!

Didier Walzer

Commission de circulation

2022 à plein pot !

C'est dans une ambiance bon enfant que la commission de circulation a mis sur pied un programme 2022 soutenu.

Au bénéfice d'une salle de formation flambant neuve et dotée d'un simulateur de conduite dernier cri, elle a mis sur pied pas moins de 6 cours d'éducation routière, 3 cours seniors et 4 cours Croix-Rouge, permettant à plus de 100 personnes de rafraîchir leurs connaissances en matière de sécurité routière.

À noter que nos cours d'éducation routière sont désormais certifiés par les cantons et demi-canton du Jura, de Bâle-Ville et de Neuchâtel!

Dès le 7 mai dernier, la commission a organisé une première journée de prévention pour les motards au col des Rangiers.

Elle a également mis en place la journée des commissions de la section le 11 juin entre Tavannes et Le Fuet, a soutenu l'organisa-

tion de la course de côte internationale Saint-Ursanne–Les Rangiers le 21 août et collaboré à la Journée nationale de la lumière – prévention – le 3 novembre sur 3 sites en compagnie des polices cantonales du Jura et du Jura bernois.

La commission a également eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre en la personne de Nicolas Chappuis.

Je remercie chaleureusement tous les membres qui ont œuvré à la parfaite mise en place de notre programme 2022.



*Pierre-Arnauld Fueg
(président par intérim)*

La rubrique juridique

Perte de maîtrise et retrait de permis

Pluie verglaçante, neige, chaussée gelée ; la saison ne fait guère de cadeaux aux automobilistes.

Néanmoins, même si les conditions de circulation sont difficiles, le conducteur d'un véhicule automobile reste, aux yeux de la loi, responsable lorsqu'il perd la maîtrise de sa voiture.

Pire encore, une perte de maîtrise entraîne généralement un retrait du permis de conduire d'un mois au minimum.

Ce n'est que dans une minorité de cas qu'une perte de maîtrise du véhicule n'est sanctionnée que d'un avertissement et non d'un retrait de permis. Il faut alors que

l'accident survienne à très faible vitesse, par exemple à une bifurcation, dans un parking ou dans un rond-point.

Un automobiliste qui part en dérapage sur l'autoroute à cause de l'aquaplaning, même s'il respecte les limitations de vitesse, est par ailleurs généralement sanctionné d'un retrait du permis de conduire de trois mois.

Enfin, le Tribunal fédéral a confirmé un retrait de trois mois pour une perte de maîtrise sur une autoroute légèrement enneigée alors que le conducteur roulait à une vitesse inférieure à la limitation. Les autorités judiciaires sont ainsi extrêmement strictes.

Le Tribunal fédéral estime ainsi qu'on peut présumer que les conducteurs savent que le risque d'accident ou de dérapage est élevé lorsque les routes sont recouvertes de neige ou de glace.

En cas de perte de maîtrise de leur véhicule, les automobilistes, même avec de mauvaises conditions météorologiques, doivent ainsi s'attendre à être sanctionnés d'un retrait de leur permis de conduire.

*Charles Poupon, avocat spécialiste
FSA en responsabilité civile et droit
des assurances, Delémont*



Commission de circulation

Cours Conduire aujourd'hui (anciennement cours seniors)

Une remise en forme au volant pour être plus sûr·e de soi

Ce cours s'adresse à toutes les classes d'âge. Il offre la possibilité d'effectuer un bilan de conduite et permet à chacun·e d'évoluer dans des situations de circulation jusque-là peu ou mal comprises : dans un giratoire, une zone 30, une entrée ou une sortie d'autoroute, etc.

La partie théorique de ces cours (durée : 3h30) se déroule dans les locaux de la Section jurassienne du TCS, à Courfaivre (rue St-Germain 20).

Dans un deuxième temps, 1 heure de pratique est organisée individuellement avec chacun·e des participant·es en compagnie d'un de nos moniteurs d'auto-école agréés (Mathieu Inguscio et Guy Ferrus).

Dates 2023

mardi 14 février / mardi 25 avril / mardi 20 juin
mardi 12 septembre / mardi 31 octobre

Prix: 120 fr. pour les membres TCS

Pour le cours du mardi 14 février (Saint-Valentin), prix spécial de 200 fr. par couple membre du TCS.

Prix non-membre: 160 fr.



Évoluer dans le trafic nécessite une adaptation constante. Nos cours Conduire aujourd'hui permettent une mise à jour régulière.

Cours d'éducation routière 2023 à notre local de Courfaivre

Prévu par la loi, le cours d'éducation routière est reconnu par l'autorité chargée des retraits de permis (l'Office des véhicules – OVJ – dans le canton du Jura).

Dans la plupart des cas, ce cours est obligatoire pour les conducteurs/trices récidivistes. Mais il peut aussi être suivi volontairement par des personnes sanctionnées par un retrait de permis d'une durée supérieure au minimum légal, qui souhaiteraient diminuer cette mesure.

Dates 2023

mardi 28 février / mardi 4 avril / mardi 6 juin
mardi 29 août / mardi 10 octobre / mardi 5 décembre

Prix: 300 fr. pour tou-te-s

INSCRIPTIONS

directement auprès d'Isabelle Aubry,
secrétaire de la commission de circulation

tél. 078 727 22 70

courriel: aubry.isabelle@bluewin.ch

La Croisée des Loisirs : 15 fr. la pizza familiale !



Chaque membre de la Section jurassienne du TCS qui décide de prendre une pizza familiale (le soir) à La Croisée des Loisirs, à Delémont, bénéficie d'un rabais de 5 fr., soit 25% du prix de celle-ci, toute l'année, du lundi au samedi, sur simple présentation de la carte de membre, **soit 15 fr. au lieu de 20 fr.**

Déjà des centaines de pizzas vendues dans le cadre de ce partenariat !

■ Votre section continue d'œuvrer dans votre intérêt grâce à divers partenariats !

TCS Camping-Club Jurassien

Sortie de fin d'année

C'est le dimanche 27 novembre 2022 que nous nous sommes retrouvés au Sikypark à Crémises par un froid glacial mais sec. La visite des félins avec une guide passionnée a été très intéressante. Après un bon thé ou un apéro pour se réchauffer à la Croisée des Loisirs à Delémont, nous avons joué une partie de bowling par petits groupes. Et après un excellent repas servi au même endroit, il était temps pour les participants de regagner leurs pénates. Un grand merci à Gérald et Edwige pour l'organisation.



Assemblée générale

Notre assemblée générale des campeurs se tiendra le **samedi 25 mars 2023 à 18 h au restaurant du Moulin à Rebeuvelier**

Ordre du jour :

1. Bienvenue
2. Procès-verbal de l'AG du 26 mars 2022 à Courtelary
3. Rapport du président
4. Rapport de la caissière
5. Décharge au comité
6. Budget 2023
7. Élections statutaires

8. Informations générales
9. Activités 2023
10. Propositions individuelles (à faire parvenir jusqu'au 6 mars au président)
11. Divers

Au terme de cette assemblée, un apéro sera offert et un repas s'ensuivra pour le prix de 20 fr. par personne sans les boissons.

Inscriptions obligatoires pour le repas chez Florian Schmied au 079 825 69 33 ou flo-schmied@bluwin.ch jusqu'au 10 mars 2023.

Annelise Monnat

Une semaine de location en camping-car pour une participante

Lors de la Foire du Jura, à Delémont (21-29 octobre 2022) et Moutier Expo (9-13 novembre 2022), la Section jurassienne du TCS tenait un stand où officiait notre point de contact mobile, Céline Burkhalter.

À cette occasion et en partenariat avec le Garage du Lion, à Tavannes, nous organisons un concours doté de plusieurs prix, qui consistait à trouver la spécialité de cette enseigne. Et la bonne réponse était : les camping-cars.

Le tirage au sort a désigné comme grand vainqueur Georgette Fleury, de Vermes, qui a remporté une semaine de location

en camping-car, offerte par le Garage du Lion.

2^e prix : Cindy Montavon (Bure), qui a gagné le sociétariat TCS et le Livret ETI pour 2023;

3^e : Madeleine Bandelier (Courgenay), la vignette autoroutière pour 2023;

4^e : Donato Di Antonio (Moutier), la vignette autoroutière pour 2023;

5^e : Chantal Crelier (Courroux), la vignette autoroutière pour 2023.

Félicitations aux gagnants et à tou-te-s les participant-e-s!



Grâce à notre concours et au Garage du Lion, à Tavannes, Georgette Fleury, de Vermes, a gagné une semaine de location en camping-car. Bravo!

Commission des loisirs



4 VILLES NORDIQUES - LE CAP NORD ET LA ROUTE DES TROLLS

DU 9 AU 24 JUILLET 2023 / 16 JOURS

Avec accompagnateur Hertzreisen et guide local

Fr. 4'369.-- membre TCS / au lieu de Fr. 4'598.--

Notre prix comprend : voyage en car de luxe, WC, bar, AC. 13 nuits en hôtel de catégorie moyenne, chambre bain/douche, WC. 2 nuitées à bord du ferry. 15 petits déjeuners. 14 repas de midi (menu 3 plats ou buffet) (excepté à bord du ferry le 9^e jour 2 plats), dont 1 typique. 15 repas du soir (menu 3 plats ou buffet). Les visites guidées de Copenhague, Stockholm, Helsinki, Bergen et Oslo. L'entrée au Cap Nord avec certificat. L'entrée et la boisson au « Magic Ice Bar » à Svolvaer. L'entrée au musée Fram à Oslo. Les traversées en ferry de Puttgarten à Rodby, Moskenes à Bodø, Linge à Eidsdal, Hella à Vangsnes et Flam à Gudvangen. L'accompagnateur Hertzreisen. Les visites mentionnées.



COMMANDEZ NOTRE CATALOGUE 2023



MUSIC-HALL DE KIRRWILLER

Dimanche 12 février (St-Valentin)
et Dimanche 14 mai 2023 (Fête des Mères)
Repas de midi au Majestic et spectacle de Music-Hall.
Prix : Fr. 149.-- car, café-croissant, repas de midi et spectacle.

Fr. 139.-- prix membre TCS Jura/Jura bernois.

Départs : 6h Neuchâtel - 6h15 Boudevilliers - 6h30 Chx-de-Fds - 7h Saignelégier - 7h30 Glovelier - 8h Delémont.



SPECTACLE SILO 8 À ST-TRIPHON

Samedi 8 juillet 2023
Spectacle Silo 8, Karl's Kühne Gassenschau à St-Triphon.
Spectacle à 20h15.
Prix : Fr. 139.-- car et billet.

Fr. 129.-- prix membre TCS Jura/Jura bernois.

Départs : 14h45 Delémont - 15h Glovelier - 15h30 Saignelégier - 16h Chx-de-Fds - 16h15 Boudevilliers - 16h30 Neuchâtel.



BASELTATTOO

Vendredi 21 juillet 2023
Spectacle Baseltattoo à 21h30.
Prix : Fr. 154.-- car et billet cat. 3.

Fr. 144.-- prix membre TCS Jura/Jura bernois.
Fr. 55.-- car seul.

Départs : 15h45 Neuchâtel - 16h Boudevilliers - 16h15 Chx-de-Fds - 16h45 Saignelégier - 17h15 Glovelier - 17h30 Delémont.

Inscriptions à NOVICAR SA

Route de Tavannes 7 | 2732 Reconvilier

Novicar
Le car en croisière

Tél. : 032 426 72 68

www.novicar.ch - info@novicar.ch